

CVA - 1480

Conditionnement intégral pour chaudières vapeur



Propriétés

CVA 1480 est adapté pour les chaudières vapeur basse et moyenne pression, alimentées en eau non dégazée thermiquement. CVA 1480 est un réactif multifonctionnel qui conditionne l'eau contre les dépôts et la corrosion de l'alimentation des chaudières vapeur :

- La présence d'un réducteur d'oxygène puissant empêche toute corrosion due à l'absence de dégazage thermique.
- Le phosphate assure la séquestration des cations alcalino-terreux provenant d'une fuite de dureté. Il participe également à la formation d'un film protecteur sur les parois métalliques
- Le polymère disperse et maintient en suspension les éventuels précipités et particules tels que les sels de calcium, silice et oxyde de fer.
- Son caractère alcalin évite l'injection complémentaire d'alcalinisant pour satisfaire aux normes TAC admises en chaudière et permet d'équilibrer le rapport SiO₂/TAC.

Les constituants du CVA 1480 sont conformes à la réglementation FDA 21CFR173-310 et compatibles avec la production de vapeur alimentaire (blanche).



Mode d'emploi

CVA 1480 peut être injecté pur ou en solution diluée par une station de dosage (simple ou proportionnelle). Le dosage généralement préconisé du CVA 1480 est de 40 g/m³ par mg/l d'oxygène dissous de manière à maintenir les normes constructeurs. Une étude technique approfondie permettra de définir le dosage optimal ainsi que les conditions d'application.

Le contrôle du dosage se fera par analyse de la teneur en sulfite dans l'eau.



Caractéristiques techniques

Aspect :	Liquide limpide jaune/ambéré
pH :	11,25 +/- 0,75
Densité en g/cm ³ :	1,31 +/- 0,02 g/cm ³
Stockage :	Tenir à l'abri de la lumière et du gel.



Conditionnement

Bidon de 20Kg
Fût de 220Kg
IBC de 1000Kg



Précautions d'emploi

Formule déposée au centre antipoison européen PCN (N° 0983) : + 33 (0)3 83 22 50 50

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : www.hydrachim.com

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

N° Révision : 26/03/2025